



Municipalité de
SAINT-HILARION

No. 170

AVIS PUBLIC **DÉROGATION MINEURE NO. 170**

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Hilarion, que lors de la séance régulière du 14 juillet 2025, à 19h30, au lieu habituel des délibérations, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeurs : Dylan Perron-Tremblay et Mélina Perron

Adresse : 10 rue des Mélilot, Saint-Hilarion (Lot 6 494 379)

Mise en contexte : Demande pour une deuxième entrée charrière en façade, pour un bâtiment résidentiel en construction, avec un salon de coiffure au sous-sol. (Autorisé au règlement une deuxième entrée et usage) Une déjà implantée sur le terrain qui sera réduite à 3.00 mètres de large et la nouvelle serait de 5 mètres de large.

Nature de la demande :

1- Demande à ce que la distance entre les deux entrées soit réduite à 5.00 mètres au lieu de 10.00 mètres selon notre règlement présentement en vigueur.

2- Demande également d'autoriser un pourcentage de 54% de longueur d'entrée de la ligne avant du terrain au lieu de 50% à notre règlement présentement en vigueur.

Lors de cette séance, le Conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Hilarion,
Ce 18^{ème} jour du mois de juin 2025


Nathalie Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière